

Communiqué de presse

Paris, le 28 juin 2021

« Mon Assurance Décès » Crédit Agricole Assurances lance une nouvelle offre de prévoyance décès

Crédit Agricole Assurances annonce le lancement de « Mon Assurance Décès », une offre unique de prévoyance décès adaptée à l'ensemble des marchés (particuliers, patrimoniaux, professionnels et agriculteurs).

Parce qu'elle répond à un ensemble de besoins de protection des clients et de leur famille mais aussi de leur patrimoine, la prévoyance occupe une place centrale au sein du groupe Crédit Agricole. Avec cette nouvelle offre, Crédit Agricole Assurances propose une expérience client simplifiée et un parcours digitalisé.

Une offre personnalisée complète qui comprend :

- ✓ Des capitaux décès garantis à partir de 30 000 euros et jusqu'à 6 millions d'euros ;
- ✓ Une adhésion jusqu'à l'âge de 75 ans et couverture décès jusqu'à 85 ans ;
- ✓ Une modalité de sortie en fractionnement du capital pour les bénéficiaires (enfants de moins de 25 ans) :
- ✓ Une acceptation immédiate en ligne ou en agence grâce au questionnaire de santé simplifié jusqu'à 400 000 euros et 45 ans ;
- ✓ **Un outil de simulation** mis à disposition des conseillers, afin d'apporter un conseil personnalisé et proposer la formule adaptée à chacun des clients ;
- ✓ La garantie majoration du capital en cas de décès accidentel et la garantie assistance, en options.

L'option assistance compte 18 services, pour accompagner les proches durant les 12 mois suivant le décès de l'assuré. Cet accompagnement individualisé accessible via un interlocuteur unique s'appuie sur les expertises des différents partenaires de Crédit Agricole Assurances :

- **Previseo**, filiale d'assistance funéraire de Crédit Agricole Assurances, pour les services d'accompagnement autour des obsèques ;
- **Via Vita**, filiale de services à la personne de Crédit Agricole Assurances, pour les services d'aide à domicile (ménage, garde d'enfants, bricolage...);
- **Europ Assistance**, pour des services variés allant de l'accompagnement social, psychologique, et les aides personnalisées pour les enfants.

« La prévoyance est un élément central, qui répond au besoin universel de protection de nos clients, de leur famille et de leur patrimoine. Notre modèle de bancassurance et le lien étroit que nos conseillers entretiennent avec leurs clients nous donnent la proximité nécessaire pour aborder avec eux ces sujets

difficiles. Mon Assurance Décès leur offre la transparence et la pédagogie essentielle pour les accompagner. », explique Alain Roussel, Directeur adjoint prévoyance emprunteur de Crédit Agricole Assurances.

A propos de Crédit Agricole Assurances

Crédit Agricole Assurances, premier assureur en France, rassemble les filiales assurances du Crédit Agricole. Le Groupe propose une gamme de produits et services en épargne, retraite, santé, prévoyance et assurance des biens. Ils sont distribués par les banques du groupe Crédit Agricole en France et dans 9 pays dans le monde, par des conseillers en gestion patrimoniale et des agents généraux. Les compagnies de Crédit Agricole Assurances s'adressent aux particuliers, professionnels, agriculteurs et entreprises. Crédit Agricole Assurances compte 5 100 collaborateurs. Son chiffre d'affaires à fin 2020 s'élève à 29,4 milliards d'euros (normes IFRS). www.ca-assurances.com

Contacts presse

Françoise Bololanik + 33 (0)1 57 72 46 83 / 06 25 13 73 98 Géraldine Duprey + 33 (0)1 57 72 58 80 / 07 71 44 35 26 service.presse@ca-assurances.fr



